

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 17 mai 2019

3^{ème} Commission

N° CP-2019-5-3-4

Service instructeur

DIR- Direction des routes

Service consulté

DIF / DAJD

CONVENTION FINANCIÈRE AVEC LA COMMUNE DE WATTWILLER POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DE LA RD 431 À LA HAUTEUR DU HARTMANNSWILLERKOPF

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'approuver les termes de la convention financière avec la commune de WATTWILLER dans le cadre de la réalisation d'une étude "Projet" pour l'aménagement de la RD 431 à la hauteur du HARTMANNSWILLERKOPF et de définir la participation financière du Département pour un montant de 13 333,34 €.

Dans le cadre de la valorisation de la route des Crêtes en lien avec les travaux de réhabilitation du HARTMANNSWILLERKOPF, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges a mandaté le bureau d'études BEREST pour réaliser une étude de faisabilité concernant l'aménagement de la route départementale n° 431, en prenant en compte l'organisation des espaces de stationnement à la hauteur du site et des cheminements piétons qui en découlent.

Sur la base des propositions de ce document et afin de définir les termes du partenariat à venir entre les différentes collectivités en vue de la réalisation des travaux, il a été convenu de faire procéder à l'établissement du dossier Projet.

Le coût global de cette étude, assurée par la commune de WATTWILLER, a été évalué à 16 666,67 € HT, soit 20 000 € TTC.

Le Département participe au financement de l'étude Projet pour un montant maximal de 13 333,34 € qui correspond à 80 % de la prestation hors taxes. Ce montant sera versé en une fois à son achèvement.

Le projet de convention joint au présent rapport a pour objet de déterminer les modalités de participation financière du Département à la prestation citée en objet. La dépense sera imputée au chapitre 20, fonction 621, nature 2031, programme A112 « Etudes ».

Je vous propose, en conséquence, de bien vouloir :

- approuver la convention financière à conclure avec la commune de WATTWILLER dans le cadre de la réalisation d'une étude « Projet » pour l'aménagement de la RD 431 à la hauteur du HARTMANNSWILLERKOPF ;
- m'autoriser à signer cette convention et, le cas échéant, à y apporter les modifications mineures qui s'avèreraient nécessaires ;
- accorder à la commune de WATTWILLER, pour les études projetées, une prise en charge départementale de 13 333,34 €, correspondant à 80 % de la prestation hors taxes et imputée au chapitre 20, fonction 621, nature 2031, programme A112 « Etudes ».

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT